

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 82 (1953)

**Heft:** 5

**Rubrik:** Assurance "pertes de salaires"

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Assurance « pertes de salaires »

Le Comité de la Société de secours mutuels du Corps enseignant fribourgeois nous a demandé de recommander aux maîtres et maîtresses la conclusion de la nouvelle assurance « pertes de salaires » dont il vient d'établir le règlement provisoire.

C'est bien volontiers que nous attirons l'attention du Corps enseignant sur les avantages de cette assurance destinée à le mettre à l'abri de certains des risques économiques consécutifs à une maladie prolongée.

## Avis au Corps enseignant des écoles primaires et secondaires concernant l'enseignement de la circulation routière

Le manuel *J'apprends à circuler* (en vente au Matériel scolaire, Section A, à Fribourg, au prix de 80 cent. l'exemplaire) a été rendu obligatoire par la Commission cantonale des études. Cette mesure n'a pas pour but d'introduire une nouvelle branche d'enseignement, mais de permettre au Corps enseignant de faire, en classe, de fréquents rappels des règles de la circulation, règles qu'il faut considérer, aujourd'hui, comme une partie de l'éducation à donner aux enfants.

Fribourg, le 23 avril 1953.

*Le Conseiller d'Etat, Directeur :*

J. PYTHON.

## Visite du Musée d'histoire naturelle à Pérolles, Fribourg

Les écoles du canton peuvent visiter gratuitement le Musée d'histoire naturelle à Pérolles, du mardi au vendredi inclusivement : en été de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h. ; en hiver de 9 h. à midi et de 14 h. à 16 h., sous la direction et la responsabilité de leurs maîtres.

Prière de s'annoncer la veille par téléphone au conservateur, N° 2.24.88, ou d'écrire assez tôt une carte.

## Avis

Le *Bulletin d'avril*, contenant l'explication des lectures du cours moyen, est en vente au Dépôt du Matériel scolaire, pour le prix de 1 fr. Ainsi les maîtres qui le désirent peuvent l'obtenir pour leur classe, comme ils l'ont fait l'an dernier.